

THIAVILLE/Meurthe, le 31 Octobre 1974

E N T R E - N O U S

- LISTE ELECTORALE.- Les demandes d'inscription ou de radiation sur cette liste sont reçues jusqu'au 31 décembre 1974, dernier délai, en Mairie. Les personnes intéressées devront se présenter à cet effet, munies de toutes pièces justificatives utiles.

Monsieur Pierre URIOT est nommé délégué de l'Administration pour la révision des listes électorales 1975.

- REFORME DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE.- Pour l'information du public, des notices explicatives qui comportent diverses précisions sur le régime des Impôts locaux sont en Mairie à la disposition des contribuables qui, au reçu de leur imposition 1974, solliciteraient des renseignements.

- ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE.- Par Arrêté Préfectoral en date du 10 Octobre 1974 (voir tableau d'affichage), une enquête sera ouverte du 4 au 24 novembre 1974 afin de déterminer les terrains à soumettre à l'action de l'Association Communale de Chasse Agréée.

Un registre destiné à recevoir les observations du public est déposé à la mairie pendant toute la durée de l'enquête.

- ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE de 1918.-

- Dimanche 10 Novembre à 21 heures, salle du Foyer Rural, Bal organisé par le Foyer Rural et les Anciens Combattants.

- Lundi 11 Novembre. La Municipalité et les Anciens Combattants invitent la population à assister, nombreuse, à la Cérémonie du Souvenir.

- à 10 H 30 : Service religieux à la mémoire des Victimes de guerre, suivi de la cérémonie au Monument aux Morts et d'un vin d'honneur offert par la Municipalité et qui sera servi dans la salle du Foyer Rural.

- VACCINATION ANTIPETANIQUE.- (Horaires)

- 1ère séance: Mercredi 13 Novembre 1974 à 18 heures.  
(apporter les urines)

- 2ème séance: Mercredi 11 Décembre 1974 à 18 heures.

- 3ème séance: Mercredi 3 Janvier 1975 à 18 heures.

- TOURNEE DU PERCEPTEUR.- Le Percepteur sera en Mairie le lundi 18 Novembre de 9 h à 10 h. Il encaissera en particulier les redevances d'eau et d'assainissement.

- NOUVEAUX HABITANTS.- Monsieur et Madame VUILLAUME Bernard et leurs cinq enfants habitent au N° 1, rue de Bellevue, depuis le mois de septembre. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village.

.....

- LE BONHEUR GENEREUX.-

- Mariage PRADEAU - FRESSE: 107,60 F à partager par moitié entre les Vieux Travailleurs et le Foyer Rural de THIAVILLE/M.
- Mariage BENOIT - REBOUT: 241,50 F à partager par tiers entre l'Association Familiale de THIAVILLE - LACHAPELLE, les Vieux Travailleurs de Baccarat et les Pompiers de THIAVILLE/M.
- Mariage PARISSE - GEORGES: 115 F à partager par tiers entre le Foyer Rural de THIAVILLE/M, les Vieux Travailleurs de Raon-les-1'Eau et les Vieux Travailleurs de THIAVILLE/M.

- JOURNEE NATIONALE DES PERSONNES AGEES.- Merci aux habitants de THIAVILLE/M et aux dévoués quêteurs pour leur générosité en faveur de nos Anciens.

La collecte faite par les Conseillers Municipaux aidés du Président du Foyer Rural et de Monsieur Pierre URIOT, a produit la somme de 935 F, somme record (735 F en 1973).

- PROBITE.- Une petite somme d'argent a été trouvé par Madame SOLINSKI. La lui réclamer.
- AU RAYON DES DISTRAITS.- Une blouse neuve, taille 8 ans, a été oubliée dans le préau de l'école mi-septembre. Prière de bien vouloir la retirer.

A . B .

.....